

INFORMATION AUX PARENTS – GREVE DU 21 JANVIER 2010

Palaiseau, le 19 janvier 2010

Objet : mouvements sociaux du 21 janvier 2010

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, un préavis de grève a été déposé pour le jeudi 21 janvier 2010 par certains syndicats français des agents du secteur public. Les écoles, les accueils périscolaires et la restauration scolaire sont par conséquent concernés par ce mouvement social.

Le personnel communal étant aussi concerné par ce mouvement social, cela ne me permet pas d'avoir l'assurance de bénéficier, le jour dit, d'un nombre suffisant d'agents qualifiés pour assurer les conditions d'accueil et de sécurité des enfants dans les accueils périscolaires et durant la restauration scolaire.

J'attire votre attention sur le fait qu'en application du droit de grève, les employés territoriaux ne sont pas dans l'obligation d'avertir à l'avance leur employeur de leur participation à ce mouvement.

Je vous prie de bien vouloir vous reporter aux informations qui pourront être données par les enseignants de l'école de votre enfant et de lire avec attention les indications qui y seront mentionnées. De son côté, la municipalité indiquera, dans la mesure du possible, les renseignements par voie d'affichage devant les accueils périscolaires de votre enfant et sur le site Internet de la ville.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, ces jours de grève sont difficiles à organiser, notamment avec vos employeurs. Cependant je considère que vos enfants doivent être accueillis dans des conditions optimales de sécurité par la Ville. Je ne saurai transiger sur ce point.

Bien entendu, si votre enfant ne pouvait pas être accueilli, cette journée serait décomptée de votre facture mensuelle de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

Je tiens également à vous assurer de mon attachement profond à la défense des valeurs et des moyens des services publics, qui sont le bien commun de tous les citoyens.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Député-Maire,

François Lamy